

Échanger des connaissances, enrichir sa discipline, s'octroyer un moment de liberté... les motivations des participants à une liste de diffusion – les colistiers – se laissent deviner assez facilement. En revanche, l'identité et les valeurs des communautés éducatives en ligne restent quelque peu mystérieuses pour qui ne les fréquente pas et demandent à être éclairées par ceux qui ont quelque familiarité avec ces lieux.

- *Ils sont enseignants et responsables de listes de discussion, dans l'institution ou le monde associatif, et nous leur avons demandé de confronter devant un micro – en présence, cette fois – leur expérience et leurs analyses.*

- *Ils sont spécialistes de ces dispositifs, en vertu de recherches effectuées en France – dont la conclusion ne renforce pas le discours obligé de la mutualisation – ou au travers des nombreuses études lancées outre-Atlantique – où certains concepts nous apparaissent heureusement décalés.*

- *Il porte, en tant qu'anthropologue et psychologue, un regard original sur ces nouvelles formes de communication virtuelle et il a accepté de répondre à nos questions.*

À mettre en exergue, un rapprochement entre deux notations fera sens : le souci d'accueillir cordialement les nouveaux arrivants afin de garantir le renouvellement des groupes préoccupe les responsables au même titre que le sort des archives de leurs listes. Naissance et mort d'une communauté en ligne ?

L'avenir des listes de diffusion

Christine Colomer

DIRECOLE, ACTICEM, LISTECOLFR

listes adossées au site Cartables.net et destinées au premier degré

listecolfr : 650 abonnés, liste non institutionnelle destinée aux enseignants et intervenants dans le primaire

Jean-Eudes Gadenne

PROFS-L

1 300 abonnés, liste indépendante consacrée à l'enseignement du français au lycée

Annie Gwynn

E-TEACH

230 abonnés, liste non institutionnelle de professeurs d'anglais

François Jarraud

H-FRANÇAIS

1 300 abonnés, liste non institutionnelle de professeurs d'histoire-géographie et d'instruction civique, devenue association des clonautes

Marie-Christine Milot

PHYSCHIM

600 abonnés, liste du serveur Educnet

Hélène Ormières

TPE-TICE, ARTS-TICE

1 404 abonnés à tpe-tice, liste du serveur Educnet

Marie-Hélène Pillon

CDIDOC-FR

2 700 abonnés, liste destinée aux professionnels de l'information créée par des établissements scolaires

- Débat organisé à l'initiative des Dossiers et par

Serge Pouts-Lajus

OTE

tes de discussion

Les raisons d'un succès

Serge Pouts-Lajus – Pourquoi les listes de diffusion ont-elles du succès chez les enseignants ?

Marie-Hélène Pillon – Cdidoc-fr est une liste pour les documentalistes des établissements scolaires. Dans cette profession, on éprouve un grand besoin d'échanger, de communiquer. Nombreuses sont les demandes de bibliographies. Le documentaliste court toujours après le temps. S'il en « perd » à lire les messages, il en gagne lorsqu'il trouve rapidement des réponses à ses questions. Vous demandez : « Quels ouvrages avez-vous à me proposer sur les jardins médiévaux ? » Dans les deux heures qui suivent, vous obtenez des références.

Jean-Eudes Gadenne – J'ai apporté un texte écrit par une collègue : « Depuis aujourd'hui je ne me sens plus condamnée à la solitude du prof de français entouré de collègues franchement individualistes, que l'idée de la moindre collaboration pour concocter un cours, un sujet ou, pire, une progression annuelle ou un programme commun, révolte abominablement. Depuis aujourd'hui je peux compter sur tout plein de collègues formidablement cultivés et qui partagent leur savoir. Merci à ceux qui m'ont répondu, vous m'ouvrez de nouveaux horizons. » Voilà une belle définition de ce que la liste apporte de plus positif.

Annie Gwynn – En ce moment, en seconde, au lycée, c'est la période du changement de manuels et il y a une discussion sur la comparaison des manuels. On a eu aussi un échange sur un problème de grammaire. Faut-il parler avec nos élèves de grammaire énonciative ou être plus terre à terre ? Sur la liste, on a aussi la possibilité d'envoyer des documents qui restent dans la partie partagée, c'est intéressant car ça nous fait une petite bibliothèque, un espace de références utile.

Et des échanges se continuent hors de la liste. Nous avons créé une association, Cyberlangues. L'an dernier, nous nous sommes réunis à quelques personnes pour parler d'informatique et des technologies de l'information et de la communication. Cette année, la liste va s'ouvrir sur une association de profs de langues. Donc, une liste, ça ouvre sur autre chose.

François Jarraud – C'est facile de savoir pourquoi les gens quittent une liste mais plus diffi-

cile de savoir pourquoi ils y restent et s'y investissent. J'ai quatre idées. La première : ce qui fait l'intérêt d'une liste, c'est la richesse des participants. La deuxième : dans ce métier, nous sommes très isolés. On a rarement dans l'établissement un collègue de la même discipline qui partage les mêmes orientations pédagogiques, les mêmes soucis ou le même intérêt pour les nouvelles technologies. La liste est donc un moyen de créer une salle des profs virtuelle où la distance n'a plus d'importance, où l'on se retrouve par affinités sur des thèmes qui nous intéressent.

La troisième : la liberté de ton. Les listes institutionnelles qui ont réussi – il y en a, vous êtes là – sont celles qui ont su trouver l'équilibre entre le sérieux et la liberté d'expression.

« ... les listes sont un moyen pour les colistiers d'essayer de savoir ce que c'est qu'être prof aujourd'hui, à travers les bouleversements actuels dans le système éducatif. »

La quatrième – et je reprends là une étude réalisée par Béatrice Drot-Delange : les listes sont un moyen pour les colistiers de développer une identité professionnelle, d'essayer de savoir ce que c'est qu'être prof aujourd'hui, dans quelle mesure on peut être acteur sur le plan pédagogique, à travers les bouleversements actuels dans le système éducatif.

Une liste n'est pas uniquement quelque chose de virtuel. On a besoin de passer du virtuel au concret. C'est ce que nous faisons en ce moment



François Jarraud



Jean-Eudes Gadenne

et c'est un élément fondamental. Une liste, ce n'est pas seulement un support, une bibliothèque ou une construction identitaire, c'est une communauté qui se fabrique et qui s'incarne ensuite dans des mouvements associatifs.

Jean-Eudes Gadenne – Plus simplement, disons qu'une liste de discussion, c'est avant tout un dispositif qui permet à tous les abonnés de recevoir les courriers envoyés à la liste par chacun d'eux. Autrement dit, c'est avant tout du courrier électronique qu'on reçoit chaque jour dans sa boîte aux lettres. C'est aussi un outil qui permet d'écrire à plusieurs centaines de personnes ayant sans doute les mêmes préoccupations que vous et d'obtenir une réponse dans les heures qui suivent ; ça n'a pas d'équivalent. Ce qui est intéressant sur les listes, c'est la rapidité et la richesse des échanges, même si, dans certains cas, tout n'est pas visible : en effet, certains courriers s'échangent en privé entre les colistiers.

On dira aussi qu'une liste est un peu comme un journal où tous les lecteurs peuvent à leur tour devenir auteurs. La question du « rédacteur en chef » va se poser : Y en a-t-il un ? Quel est son rôle ? C'est tout le problème de la modération sur lequel on reviendra sans doute plus tard.

Christine Colomer – L'espace identitaire est un des grands succès de Listecol. Grâce à elle, on commence à voir l'image d'un corps enseignant, des gens qui ont les mêmes préoccupations. L'affectif et l'émotif côtoient des problèmes techniques ou pédagogiques et ça semble satisfaire un besoin d'appartenance et de reconnaissance.

Comme notre liste est non modérée et que les propriétaires n'interviennent jamais sur le fond des échanges, c'est vraiment un outil remis entre les mains des instituteurs. Sur Listecol, ils ont le droit de dire « Je ne sais pas » alors qu'ailleurs ils ont à porter l'image de l'instit savant.

Autre chose, les informations nous arrivent sur Listecol, "épurées". Il y a toujours quelqu'un qui nous dit : Là il y a tel B.O., telle circulaire inté-

ressante, alors que dans les classes, on les a tardivement, quand on les a...

Hélène Ormières – Le succès des listes vient aussi de ce qu'elles permettent à des enseignants de trouver un soutien lorsqu'ils se lancent dans un nouveau programme.

François Jarraud – Sur la liste H-Français, un collègue écrivait : « J'ai déjà profité de quelques idées, questionnaires, cartes, devoirs, que j'ai trouvés sur la liste et j'ai pu envoyer certaines choses que j'avais faites et qui ont intéressé des collègues. Cet échange est important pour mon moral car même à deux ans de la retraite j'ai toujours des doutes sur ce que je fais. » C'est significatif de l'aspect soutien. On peut monter des projets pédagogiques à travers la liste.

Je lis la quasi-totalité des listes pédagogiques depuis qu'elles existent. Il y a un ton particulier des listes de l'enseignement primaire qui est très agréable, qu'on trouve sur la liste Freinet et sur Listecol. On se croit vraiment dans la classe. On lit des choses extrêmement touchantes. Je me souviens d'un collègue qui avait donné une gifle à un gamin et qui était complètement catastrophé. Il y a eu des réponses très sympa d'instits ou de professeurs des écoles.

Hélène Ormières – Quand nous avons lancé la liste Tpe-tice, tout était à inventer. Au départ, c'était une liste destinée à parler des outils des nouvelles technologies à la disposition des enseignants pour travailler avec des élèves. C'était la seule concernant les TPE et des enseignants de toutes sortes s'y sont retrouvés dans des discussions largement plus ouvertes que les simples questions concernant les TICE. Donc, le succès dépend des gens qui contribuent, de l'effort qu'ils font pour répondre de façon enrichissante à des questions parfois basiques, et de leurs archives, qui sont publiques. N'importe qui peut les voir même sans être abonné.

Les archives

Les archives publiques permettent aux gens qui entrent sur la liste un an après d'avoir accès à ce qui s'est dit avant et de ne pas poser des questions qui ont déjà été débattues.

Christine Colomer – On va rarement vérifier si la question sur telle procédure a déjà été posée. C'est trop lourd à aller visiter. Chez nous, les archives sont privées, il faut être de la liste pour aller les voir.

François Jarraud – La question des archives est un des enjeux centraux de ce que sont les communautés et de ce qu'est l'avenir de nos listes. D'abord parce qu'une communauté doit avoir une mémoire sinon elle n'existe pas. Donc, si nos listes sont des communautés, les archives ne sont pas

accessoires et sont vraiment un élément fondateur de la communauté.

Mais au-delà, ça pose plusieurs problèmes. Sur H-Français, les archives ont toujours été entièrement accessibles à tout le monde, et je souhaite qu'elles le restent, parce que c'est un formidable garde-fou. D'abord, ça évite aux colistiers et aux modérateurs de faire trop d'erreurs. Ensuite, ça fait passer un concept central dans le système éducatif : l'idée que l'école n'est pas un lieu de non-droit. C'est un débat actuel, à travers le problème du photocopillage et de l'accès à l'information en général : appliquer la loi commune dans les établissements. Pour tout un tas de bonnes raisons, nous avons tous été amenés à copier, à photocopier à tort et à travers.

Enfin, ces archives sont un moment de la mémoire pédagogique, de l'histoire pédagogique de ce pays. C'est vrai qu'étant historien j'y suis plus sensible que d'autres mais ce serait très grave si l'on effaçait les archives, comme c'est en train de se faire sur certaines listes pour des raisons légales ou apparemment réglementaires. Il faut les garder précieusement, à la fois pour le mouvement que peut représenter l'association qui se crée autour de la liste, mais aussi en tant que mémoire des réflexions pédagogiques, de l'intégration des nouvelles technologies.

Il y a là une foule d'idées, de documents, de réflexions qui méritent ensuite d'être retraités. **Marie-Christine Milot** – Nos archives sont publiques et on essaie de les valoriser. Par exemple, on a mis en ligne une synthèse enrichie des messages concernant la visualisation de molécules et on a créé un nouveau service permettant aux établissements de travailler ensemble sur « La mesure du rayon de la Terre ».

Michel Bézard – Peut-on imaginer pour ces archives un destin ultérieur qui les ferait sortir de l'univers électronique ? Tel responsable de liste ou tel chercheur pourrait-il éditer un ouvrage qui regroupe les extraits les plus significatifs, qui donne du sens à ce qui a été échangé et qui fasse qu'un livre naisse à partir de ces échanges ?

Annie Gwynn – Et l'auteur en serait ?

Michel Bézard – C'est au collectif de donner son avis et de veiller à respecter les droits moraux des colistiers.

François Jarraud – Je ne pense pas trop à de l'édition papier, peut-être parce que ça nous est moins naturel que l'édition électronique. Les archives de listes sont exploitées sur les sites associatifs ou institutionnels qui peuvent exister à travers ces listes.

Jean-Eudes Gadenne – Chaque message publié sur la liste Profs-L est archivé et peut donc être recherché par mot-clé. Mais nous publions aussi des synthèses. Par exemple, un collègue a envoyé

la demande suivante : « Je voudrais travailler sur le thème de la rumeur, avez-vous des références ? » De nombreux abonnés lui ont fourni des titres d'ouvrages, de films, de sites à visiter. La synthèse des réponses reçues a été publiée



Marie-Hélène Pillon

« ... une communauté doit avoir une mémoire sinon elle n'existe pas. Donc, si nos listes sont des communautés, les archives ne sont pas accessoires et sont vraiment un élément fondateur de la communauté. »

ensuite sur la liste par l'auteur de la demande initiale. Les synthèses les plus intéressantes sont d'ailleurs disponibles en ligne sur www.lettres.org. **Marie-Hélène Pillon** – On a décidé d'organiser des Journées nationales sur Cdidoc-fr en octobre. On se servira des archives pour alimenter le débat prévu sur l'évolution de la fonction et nous publierons les actes du colloque. On est un peu dans l'édition, quand même.

Jean-Eudes Gadenne – Il y a une chose amusante à observer : il semble que les documentalistes font sur leurs archives un travail de documentalistes et que les historiens font plutôt un travail d'historiens. Les profs de lettres auraient-ils une approche plus littéraire de tout ce qui est stocké ?

Il faut préciser aussi que, selon le cas, les archives peuvent être publiques ou privées. Sur Profs-L, l'accès aux archives est réservé aux seuls abonnés. Je pense que c'est une protection supplémentaire pour eux et les modérateurs.

François Jarraud – Tu crois que, parce que les archives sont inaccessibles, tu entres dans une sphère privée ? Mais si tu envoies un message litigieux à 1 000 abonnés de ta liste, à mon avis ton message est bien public...

Jean-Eudes Gadenne – À vrai dire, en l'absence de toute jurisprudence, il est difficile de savoir ce qu'il en serait exactement. Une question essentielle se pose : jusqu'à quel point peut-on dire ce qu'on veut sur un média de ce type-là ? Comment

savoir exactement à quel moment s'arrête l'opinion personnelle et à quel moment commence la diffamation, par exemple ?

Annie Gwynn – Si les messages restent dans le groupe...

Jean-Eudes Gadenne – Ce n'est pas si simple. Ainsi, je sais de source sûre que des gens lisent la liste sans y être abonnés, alors que c'est en théorie une liste privée et que nous demandons aux abonnés de ne pas diffuser les courriers à l'extérieur.

François Jarraud – Ce qui est amusant, ce sont les mots que vous utilisez : vous parlez d'espaces privés mais vous utilisez le mot *média* pour désigner cet espace. En réalité, les listes de diffusion sont bien des médias. Mais à travers l'histoire des élèves, l'histoire des manuels, on voit remonter tout un tas de nouvelles questions qui correspondent à l'évolution du métier d'enseignant en général. On fait toujours de l'enseignement mais on passe de plus en plus de temps à faire autre chose : éducation, relations avec les familles. Somme toute à faire le métier de citoyen, ce qui nous renvoie à la question des archives.

Les colistiers

Serge Pouts-Lajus – J'aimerais vous entraîner sur les colistiers. François a dit quelque chose d'intéressant : on sait pourquoi les gens quittent une liste mais on ne sait pas pourquoi ils y viennent. Je crois que les gens viennent sur les listes pour la richesse des colistiers et qu'ils s'en vont pour la même raison – ce qui est très sain, d'ailleurs. Une chose intrigue tout le monde – il y a des colistiers qui participent mais la majorité ne le fait pas. Évidemment, cette séparation entre actifs et passifs ne correspond pas à la différence qui existe entre les gens qui écrivent des livres et ceux qui les lisent... J'aimerais qu'on parle des pratiques de vos colistiers.

Marie-Hélène Pillon – Sur Cdidoc-fr, il y a les colistiers qui posent toujours des questions tech-

niques, ceux qui posent des questions bibliographiques. Il y a des thèmes récurrents : l'évolution des métiers, les emplois-jeunes, la censure... Sur 2 700 abonnés, encore peu sont réellement actifs.

Annie Gwynn – Je suis entrée sur la liste E-teach l'an dernier. Nous sommes autour de 200, avec peut-être 30, toujours les mêmes, qui échangent régulièrement.

François Jarraud – J'ai quelques chiffres pour la liste H-Français. Au premier trimestre 2001, nous étions à 5 % en terme de taux d'adoption – cette formule de Béatrice Drot-Delange désigne le rapport entre le nombre d'abonnés à la liste et le nombre total d'enseignants de la discipline pour l'enseignement secondaire. Ça fait 5 % de profs qui ont envie de parler de leur métier. Maintenant, qui s'exprime ? Béatrice Drot-Delange parle de taux de concentration des messages. Sur 1 350 abonnés, 160 personnes émettent au moins un message par mois. Donc, un colistier sur neuf participe et huit sur neuf sont passifs. En terme de flux, c'est 13 messages par jour.

D'abord, on trouve des réponses à des questions. En mai, par exemple, une question sur Bernadotte, roi de Suède, est posée à 7 heures du matin. À 18 heures, il y a toujours un spécialiste – c'est assez faramineux – qui a répondu.

Il y a un volet pour tout ce qui est information professionnelle. Pour le nouveau bac, la liste a été un support important. L'association a même été amenée à avoir, sur les nouveaux programmes de première, une prise de position qu'on a envoyée au Ministère. Très souvent, les colistiers servent de relais dans l'établissement par voie d'affichage ou des messages dans les boîtes aux lettres.

Et il y a l'information savante. Nous avons été très contents d'avoir pu monter entre les auteurs du *Livre noir du communisme* et ceux du *Siècle du communisme* un débat de très haut niveau – ce qui n'est pas toujours le cas dans des revues historiques grand public.

Il y a enfin l'aspect pédagogique. En ce moment, par exemple, des échanges sur : Que faire avec l'heure de "vie de classe" ? Et aussi la gestion de projets pédagogiques. Cette année, nous avons monté un projet avec un groupe de presse quotidienne, de façon à faire produire les gamins. Très rapidement, il y a eu des réactions de collègues. L'un d'eux écrivait : La somme d'informations que j'ai vue passer sur la liste est considérable. Dans la pratique professionnelle, c'est un moyen irremplaçable, dorénavant, pour être avertis des dernières publications, réalisations, initiatives officielles ou privées.

Christine Colomer – Sur la liste Cartables, les échanges entre enseignants ne se limitent pas à la technologie, à l'informatique ou à la pédagogie.



Marie-Christine Milot

Un exemple sympathique : une institutrice cherchait pour les CP un logiciel pour créer des silhouettes de mots. Ça n'existait pas. Deux jours après, quelqu'un lui a fait un petit logiciel en ligne. Cartables est donc un relais pour les annonces, les demandes d'aide ou de fichiers qui sont mis en téléchargement, les recherches de correspondants. C'est aussi un relais pour les projets qui sont à l'initiative des enseignants et qui intègrent plusieurs classes, comme les défis-lecture.

Marie-Christine Milot – Il y a un an et demi, j'animais Internet en sciences physiques qui regroupait six enseignants de physique-chimie de différentes académies, et qui était destiné à voir ce qu'on pouvait faire d'Internet dans notre discipline. Le 8 novembre 1999, il y avait 10 inscrits, le 30 novembre il y en avait 77. L'inspecteur général responsable du groupe avait des réunions avec les IPR : le bouche à oreille a fonctionné. On est arrivés à 300 au mois de juin. Actuellement on est 580, ce n'est pas énorme, mais pour une communauté de physique-chimie, ça rend une liste assez dynamique. C'est vrai qu'on aimerait en savoir un peu plus sur ceux qui participent. On les connaît lorsqu'ils se présentent mais la plupart signent juste de leur nom.

Deux exemples : en physique, en ce moment, le programme de seconde comprend l'utilisation des webcams et l'acquisition vidéo pour faire des études de mouvements. Les gens s'y sont mis mais ils ont du mal. Un collègue a posé une question, il a eu une avalanche de réponses et a résolu son problème grâce à la liste. Ça montre qu'il y a une communauté.

Au début de l'année, dans le programme de physique de seconde, il était question de faire des mesures de rayon de la Terre selon une méthode du philosophe grec Ératosthène. Pour ça, il fallait être deux établissements scolaires sur le même méridien. Nous avons créé un formulaire et un tableau permettant aux gens de trouver des colistiers et nous leur avons proposé un outil. La liste fait aussi évoluer les services mis à la disposition des enseignants pour travailler collectivement.

Jean-Eudes Gadenne – Profs-L est essentiellement une liste d'échanges d'informations autour de la pédagogie du français, de l'étude, de l'enseignement, de la didactique des lettres au lycée, des épreuves anticipées de français du baccalauréat ou des ressources utiles pour cet enseignement : cours, ouvrages, adresses de sites à visiter, films à voir. C'est donc une liste d'échanges didactiques, non une liste de débats. Ce choix de modération a été fait dès le départ et il est clairement explicité dans la charte. Comme certaines interventions – quelque peu polémiques ou sans rapport avec le français au lycée – ne pouvaient



Christine Colomer

pas prendre place sur la liste, des listes complémentaires ont vu le jour : ainsi la liste « Lettres et Débats », pour échanger plus librement des opinions ou des listes sur les lettres classiques, etc.

Pour en revenir aux colistiers, je trouve qu'il est globalement assez difficile de connaître les abonnés. À part dans ce qu'ils disent, on ne sait pas trop qui ils sont. On repère toutefois un petit pourcentage de pénibles, environ 1 %, ceux à qui on a expliqué quinze fois qu'il ne fallait pas envoyer de fichiers attachés vers la liste, surtout quand ce sont des textes sous droits, et qui continuent. Il y a aussi quelques terroristes, qui voudraient systématiquement faire de la liste ce qu'elle n'est pas ou la ramener vers leurs intérêts personnels... Mais fort heureusement, la grande majorité des colistiers joue le jeu.

J'oubliais : nous avons aussi démasqué quelques passagers clandestins. Il s'agissait d'élèves qui s'abonnaient sous de faux noms espérant que les professeurs abonnés à la liste allaient faire leurs devoirs à leur place. Ils postaient des messages – comportant des fautes grossières – du style : « Bonjour, je suis nouveau, je suis en remplacement, j'ai donné une dissertation à mes élèves, mais j'ai pas le corrigé, alors vous me l'envoyez s'il vous plaît ? Mais magnez-vous, c'est pour vendredi... »

« ... Le plus difficile, quand on est modérateur, c'est de garder la tête froide et de ne pas trop s'impliquer. Certains vont dire : Untel étale encore sa science ! Et d'autres : Magnifique, ce message ! Quelle culture ! Bravo et merci pour votre intervention ! »

Les modérateurs

Marie-Hélène Pillon – Sur Cdidoc-fr, dès le départ, une dizaine de participants étaient très présents, surtout dans les échanges de type débat. Nous sommes deux à modérer en permanence, et lorsque nous hésitons, nous consultons d'autres personnes de notre environnement professionnel. Au début, nous avons éliminé quelques mes-



Hélène Ormières

sages où des chefs d'établissement étaient directement visés et identifiables. Des documentalistes opposés à cette censure et très actifs ont créé une autre liste, non modérée, Enseignants-Documentalistes, tout en restant le plus souvent abonnés à Cdidoc-fr, où une régulation s'est ainsi opérée naturellement.

Nous avons aussi réexaminé nos critères de rejet. Aujourd'hui, nous ne posons aucune limite *a priori* à la réflexion, à l'analyse des situations, même lorsqu'elles mettent en cause des choix politiques comme dans les débats autour des emplois-jeunes. De notre point de vue, la frontière à ne pas franchir est le passage à la mobilisation syndicale ou à la propagande idéologique. En fait, les messages qu'on écarte sont très peu souvent des messages diffamatoires. Par contre, au moins deux fois par semaine, il y a des demandes de copies de vidéos. Je réponds à la personne que je ne peux pas diffuser son message et je la renvoie sur les pages juridiques d'Educnet.

Hélène Ormières – La liste Tpe-tice a la particularité de regrouper des enseignants de plusieurs disciplines et de couvrir le champ des nouvelles technologies. Il y a eu des tentatives de créer des listes annexes non institutionnelles regroupant des enseignants intéressés par les thèmes de telle ou telle série. Nous avons laissé faire mais il nous a semblé qu'au niveau de l'institution, étant donné que les TPE étaient justement une façon interdisciplinaire de travailler, il était dommage de priver l'ensemble des participants de cette liste des recherches et des expériences qui se passaient sur les autres séries.

Sur les 1 400 abonnés, 10 % seulement participent régulièrement. En scindant l'ensemble des abonnés en plusieurs groupes, on risquait de perdre de la richesse des débats. Il semble qu'au-dessous d'un certain seuil il n'y a pas d'échanges assez dynamiques sur la liste. Sur la liste TPE, sur les 1 400 abonnés, nous avons validé un maximum de 400 messages sur un mois.

Christine Colomer – Nous, c'est notre identité. Pas de modération, pas d'orientation par le propriétaire.

Annie Gwynn – Nous, nous modérons après coup. Lorsqu'une personne est désagréable, nous la

rappelons à l'ordre et depuis deux ans que j'y suis, il n'y a jamais eu de dérapages. Il est arrivé qu'on s'accroche, comme dans toutes les listes mais ça s'autorégule très bien. Nous ne sommes que 200.

François Jarraud – Le problème quand il n'y a pas du tout de modération, c'est l'invasion par la publicité.

Jean-Eudes Gadenne – Je ne pense pas qu'au-delà d'un certain nombre d'abonnés, une liste puisse rester longtemps non modérée. Avec ma collègue comodératrice, nous jouons un rôle de filtre. Si nous voulons que la liste reste un outil efficace et de qualité au service de ses abonnés, nous ne pouvons pas laisser passer de messages hors sujet ou prenant tel ou tel à partie. Il en va de même pour les fichiers attachés énormes que certains pensent pouvoir publier sur la liste, et je ne parle pas des courriers infectés par des virus ou de ceux qui comportent des textes couverts par des droits d'auteur. Il nous arrive aussi de refuser de publier des messages à caractère commercial ou simplement non conformes à l'esprit de la liste, explicité dans la charte. Bref, la modération est la garantie, pour les abonnés, que la liste correspondra à ce pour quoi ils se sont abonnés.

Je crois que le plus difficile, quand on est modérateur, c'est de garder la tête froide et de ne pas trop s'impliquer. Parfois, en réponse à une même contribution diffusée sur la liste, certains vont dire : « Ça y est, Untel étale encore sa science ! » et d'autres : « Magnifique, ce message ! Quelle culture ! Bravo et merci pour votre intervention ! ». Pour faire la part des choses, il est plus facile de modérer à plusieurs.

Marie-Christine Milot – Un jour, j'ai reçu un message disant que sur le site de la Cinquième, il y avait une émission sur les drogues et leurs dangers. Je suis allée voir, c'était intéressant. Cependant, à la fin du message, apparaissait l'adresse d'un site au Danemark. Un site commercial. Vous cliquez, vous donnez votre numéro de carte bleue et vous avez la drogue. Je ne pouvais pas laisser passer ça. Ça pose des problèmes déontologiques.

François Jarraud – Je reste dans le juridique en disant que la modération d'une liste ministérielle ne peut pas se faire comme celle d'une liste privée. Vous avez l'autorité de la fonction, nous avons l'autorité que nous avons nous-mêmes instaurée. Nous avons des pratiques différentes de modération, c'est normal car, autour d'une liste, il y a une communauté qui se construit et qui définit elle-même ses règles à travers *x* accidents. On voit qu'une liste modifie les participants, modifie les profs. Elle éduque les profs...

Serge Pouts-Lajus – C'est comme dans une classe, tous les élèves ne sont pas sages au début...

L'institution et les listes

Hélène Ormières – Les listes pédagogiques gérées par Educnet ont été proposées par les enseignants chargés de développer les usages des TICE dans les nouveaux programmes de sciences physiques ou dans les TPE. Et ce service n'existait pas. Les abonnés sont des enseignants très divers, qui ont en commun l'envie de partager des points de vue et d'obtenir des réponses à leurs problèmes. À l'usage, on s'est aperçu que suivre les débats permettait aussi d'avoir une idée de la façon dont les enseignants vivaient certains aspects de l'évolution du métier. Et, sur les TPE, les débats sont parfois très animés!

Jean-Eudes Gadenne – Plus généralement, je crois que ça pose le problème et la question de la relation à l'institution. Surtout pour les listes institutionnelles, justement...

Annie Gwynn – Chaque fois que je laissais un message sur la liste TPE, je me disais : Je sais par qui c'est lu. On rejoint le problème des listes privées ou publiques. Mais si l'on est sur une liste publique, même si on l'a accepté, est-ce qu'on ne va pas s'autocensurer? Ça me rappelle le temps des radios libres. Maintenant il n'y en a plus, tout a été institutionnalisé. Ce qui me plaît, c'est la liberté, la facilité de communiquer qu'il y a en ce moment.

Christine Colomer – La gestion des listes de diffusion, quand elle est bénévole, prend énormément de temps. Si l'institution reconnaît que cet investissement est une plus-value pour notre travail, il faudrait qu'elle nous donne du temps. Les TICE poussent, et certains inspecteurs voient ça comme un grignotage de leur pouvoir. Ils nous disent : C'est très bien ce que vous faites sur les TICE, mais vous n'avez pas rempli les 73 colonnes de la fiche d'évaluation... Puisqu'on est en train de se former au niveau pédagogique sur les TICE, il faudrait qu'on nous permette de laisser de côté certaines tâches administratives ou certaines animations pédagogiques.

Et les élèves?

Serge Pouts-Lajus – Les listes dont nous parlons aujourd'hui sont des salles de profs virtuelles avec une pancarte où il est écrit : Interdit aux élèves – même si nous avons noté quelques passagers clandestins... Peut-on, dans l'avenir, imaginer des listes mixtes?

Jean-Eudes Gadenne – La liste Devoirs.fr me semble un bon exemple de coopération profs-élèves. Elle concerne l'aide aux devoirs en français et permet aux élèves qui le désirent d'écrire à une douzaine de professeurs de français de lycée bénévoles. Par rapport à d'autres forums ou services qui existent sur le Net, notre spécificité – outre la

gratuité du service – est que nous ne venons en aide qu'aux élèves qui ont déjà fourni un travail préalable et qui nous le montrent. Globalement, ce service fonctionne plutôt bien.

Annie Gwynn – Ne peut-on pas envisager des salles de travail où les élèves s'entraideraient? Avec un prof qui vérifie qu'il ne se dit pas de grosses bêtises.

Jean-Eudes Gadenne – Pourquoi pas? Mais il faudrait étudier sérieusement la question de savoir qui encadre, où, quand et comment, et surtout qui cautionne quoi. Car, sur Internet, en ce moment, l'entraide entre élèves prend plutôt la forme de la « gruge en ligne » qui arrive comme une défer-

« ... Les listes dont nous parlons aujourd'hui sont des salles de profs virtuelles avec une pancarte où il est écrit : Interdit aux élèves – même si nous avons noté quelques passagers clandestins... »

lante des États-Unis. En France, des sites ouvertement destinés à la tricherie apparaissent déjà, qui tiennent un discours du style « Pourquoi vous fatiguer à faire ce que d'autres ont déjà fait avant vous? Venez récupérer votre dissertation toute faite... » On ose espérer qu'un autre type de travail collaboratif entre élèves reste possible.

L'avenir des listes

Serge Pouts-Lajus – Je voudrais qu'on parle de l'avenir des listes. Peut-on imaginer des listes avec 10 000 abonnés?

François Jarraud – La liste H-Français a connu depuis 1996 des tailles très différentes. Nous avons été 200, nous sommes plus de 1 000. Je ne crois pas du tout aux seuils. On peut avoir une bonne animation de liste et un petit nombre d'abonnés. On peut aussi avoir une bonne animation de liste et être beaucoup plus nombreux. Je ne sais pas s'il y a une limite supérieure. L'exemple de Cdidoc-fr montre qu'on peut être

Annie Gwynn



Un clavier bien tempéré

Francis Delarue

CNDP, DIRECTION DES RESSOURCES ET DE L'INGÉNIERIE DOCUMENTAIRES

Les listes de diffusion/discussion : des clubs très fermés où il faut montrer patte blanche ou des cafés du Commerce en accès libre ? C'est le gestionnaire et sa fameuse charte qui en décident.

Des enseignants ont pris au mot les espoirs suscités par la démocratisation de l'accès à Internet et les circuits parallèles d'information et d'échange dégagés de toute mainmise institutionnelle – le rêve (libertaire ?) à portée de clavier personnel.

Des «spécia-listes»

Souvent présentées comme des salles des profs virtuelles, parfois avec des salons particuliers, éventuellement des annexes pour bavards et trublions, les listes sont composées d'individualités qui se rebiffent, ruent dans les brancards ou explosent à longueur de mail.

Ici verve excessive, là verbe bien léché, ces espaces de parole apportent chaque jour leur lot d'inquiétudes comme autant de marqueurs de la difficulté du métier d'enseignant : on y trouve ceux qui savent, ceux qui demandent, ceux qui agressent, s'indignent parfois ou jettent des bouteilles à la mer... et une majorité silencieuse qui assiste aux joutes verbales ou puise dans les questions/réponses juste ce qu'il lui faut pour se rassurer sur sa propre pratique de classe.

Parler de quoi, entre qui...

Une liste fédératrice reste pour l'instant une utopie. Les thèmes à discuter, regroupés par discipline, par niveau, par mouvement, ne manquent pas et, en cherchant un peu, le prof ou le maître du primaire trouvera liste à son pied.

Mais faut-il ouvrir toutes les discussions à tous, au risque d'être submergé, voire manipulé, ou bien faut-il verrouiller la porte d'entrée et placer un judas pour rester entre soi ? Dans tous les cas, des règles se devaient d'être précisées.

... et selon quelles règles ?

Sans références antérieures, les « inventeurs » des listes ont dû inventer aussi les chartes, plus ou moins coercitives, donner toute latitude au gestionnaire, y compris la censure et l'exclusion, ou bien laisser aux colistiers l'entière responsabilité de leurs paroles.

Selon les cas, certains échanges publiés seront soumis à l'approbation ou la vindicte des colistiers (à charge pour le lecteur de jeter les messages honnis à la poubelle de sa messagerie) pendant que d'autres ne franchiront pas les fourches caudines de la modération.

Des listes de diffusion/discussion où fleurissent les signatures masquées derrière des pseudonymes avec leur cortège de désinformation jusqu'aux listes bien (trop ?) modérées et policées, il y a cependant de la place pour tous dans le meilleur des mondes épistolaires virtuels : pourquoi pas pour vous ? ●

Deux types de chartes

• « [Profs-L] est une liste privée et indépendante. Gérée par un particulier [...] cette liste est réservée aux professeurs de français des lycées d'enseignement général, technique ou professionnel [...] Chaque demande est soumise à l'approbation du gestionnaire... Les messages postés par les abonnés vers cette liste sont diffusés sur celle-ci après approbation d'un des modérateurs [...] Les modérateurs restent entièrement libres de choisir de ne pas valider un message qui ne serait pas conforme à l'esprit de celle-ci ou avec les exigences énoncées dans ce document [...] Le propriétaire se réserve le droit [...] d'en interdire l'accès à certaines personnes [...] »

• « [Listecol] s'adresse aux enseignants en activité ou non qui souhaitent échanger des astuces, obtenir de l'aide, organiser des activités communes, faire face aux problèmes rencontrés, parler pédagogie [...] Elle est ouverte également à tous ceux, formateurs, étudiants, parents [...] qui veulent participer à ces échanges, qui souhaitent s'informer [...] La liste n'étant pas modérée, en aucun cas l'administrateur ne saurait être reconnu responsable de propos que vous auriez tenus [...] Prudence avant de poster un message : après son envoi, ni vous ni l'administrateur de la liste ne pourront plus empêcher sa diffusion. »

plus de 2700. Ce n'est pas un problème de mathématiques, mais un problème de communauté. Jusqu'où la communauté se reconnaît-elle dans ce lien commun ? Lorsqu'un groupe ne se reconnaît plus pour x raisons dans le lien commun, il crée son propre outil. C'est une démarche normale.

Annie Gwynn – E-teach est une liste de discussion générale. À partir d'elle ont été créées deux autres listes, l'une pour préparer l'agrégation d'anglais, l'autre pour parler technique. Moi, il me semble qu'il faut rester généraliste car la richesse d'Internet, c'est de pouvoir communiquer sur tous les thèmes.

Marie-Hélène Pillon – Avoir plusieurs listes par niveaux ou par domaines représenterait un risque d'enfermement entre experts.

Jean-Eudes Gadenne – Effectivement, le risque d'enfermement entre experts existe si on morcelle une grande liste en plusieurs petites, par exemple. Mais pour ma part, je suis favorable à une spécialisation des listes. En lettres, je pense qu'il est bon que les professeurs de collège, de lycée, de lettres classiques et ceux qui préparent l'agrégation disposent chacun d'un lieu spécifique pour échanger. À terme, il faudra sans doute penser les listes – et les groupes de discussion – comme des lieux où l'on se réunit pour échanger sur des thèmes communs (le sujet de la liste) et pas seulement parce qu'on appartient au même groupe social. Pour prendre un exemple plus précis, ce n'est pas parce que les professeurs de lettres de lycée sont généralement libres en août que nous laisserions passer une annonce du type : « J'ai un studio à louer à tel endroit. »

Je voudrais dire aussi que le regroupement par région ou académie ne me semble pas très efficace. Les listes qui fonctionnent le mieux sont comme Internet : internationales.

Marie-Christine Milot – Je me demande si la solution n'est pas le forum. Là, on peut avoir effectivement des portails d'entrée, des espaces thématiques bien identifiés.

François Jarraud – Pour ma part, j'ai noté les évolutions suivantes.

Une évolution technique. Comment gérer les nouveaux outils de travail collaboratif, comment les greffer sur nos sites, comment les greffer dans nos pratiques de listes. Je vous rappelle que dans *Le Café pédagogique*, il y a eu un dossier sur ces nouveaux outils.

Une évolution pédagogique. Comment sortir du disciplinaire pour intégrer les nouvelles pratiques pédagogiques, c'est-à-dire la gestion des parents, la gestion des élèves.

Une évolution économique. De plus en plus de sites commerciaux offrent des services de qualité parfois très médiocre, parfois pas si mauvaise que

ça. Il va falloir apprendre à se situer par rapport à eux, et voir quel peut être notre espace à nous, en sachant que derrière ces sites commerciaux il y a aussi une évolution technique vers Internet 2, un formidable outil à éliminer du réseau tout ce qui peut être associatif. On peut imaginer dans quelque temps un réseau Internet auquel les mouvements associatifs n'auraient pas accès pour des raisons financières, qui serait limité à l'institutionnel et au commercial, où messieurs Lang, Lagardère et Messier se regarderaient en chiens de faïence... Vision un peu catastrophiste sans doute, mais il faut quand même y réfléchir.

Une évolution institutionnelle. Les listes sont des espaces horizontaux. Or, le système éducatif fonctionne sur un axe vertical. Tout se décale, tout se déplace. Il y a des grincements, nous souffrons, et il n'y a sûrement pas que nous. On peut imaginer un scénario où le vertical l'emporte, ou

« ... Les listes sont des espaces horizontaux. Or, le système éducatif fonctionne sur un axe vertical. Tout se décale, tout se déplace. Il y a des grincements, nous souffrons, et il n'y a sûrement pas que nous. On peut imaginer un scénario où le vertical l'emporte, ou bien une évolution de l'institution vers quelque chose de plus éclaté... »



Serge Pouts-Lajus

bien une évolution de l'institution vers quelque chose de plus éclaté.

Une évolution culturelle. C'est celle qui m'intéresse le plus. Je pense qu'on va vers une banalisation de la communication. Que va devenir une liste de profs disciplinaire dans un espace où les élèves discutent entre eux par Internet, où les profs discutent entre eux par Internet ? On commence à être envahis – avec beaucoup de guillemets – par les élèves. Il va falloir réfléchir à la

Cartables.net

Béatrice Arnou, Patrick Goichon, Jean-Jack Rouvier

WEBMESTRES DE CARTABLES.NET

http://www.cartables.net/echanges/f_maillist.php3

PROPOS RECUEILLIS PAR CHANTAL COURTAUX

C. C. – Cartables propose plusieurs listes de diffusion, certaines à destination des maîtres et d'autres à destination des élèves. Quelles sont les spécificités de chacune ?

Cartables – La première et la plus ancienne est listecolfr@cru.fr, qui s'adresse principalement aux enseignants. C'est la plus active, on pourrait la comparer à la salle des maîtres de l'école. Les thèmes abordés y sont très divers : pédagogie, organisation matérielle, technique, demandes d'aide, etc. Il y a également une liste plus spécifiquement destinée aux directeurs d'écoles (gérée par Xavier Marciniak). Et d'autres, présentes sur Cartables sans y être rattachées explicitement. C'est le cas notamment d'acticem@cru.fr (gérée par Alain Bar) qui permet aux élèves de discuter entre eux et où les adultes n'ont pas droit de cité.

C. C. – Cela modifie-t-il les manières d'enseigner ou bien les collègues ont-ils trouvé à un moyen complémentaire pour exercer leur métier parce qu'ils avaient déjà modifié leurs pratiques ?

Cartables – Le fait de s'inscrire à une liste de diffusion n'est pas anodin et montre déjà une envie de communication autre que via les structures habituelles. Quant à modifier les manières d'enseigner, ça peut être le cas parfois, oui. Des discussions reviennent régulièrement, notamment sur les évaluations, l'organisation de la classe, les différents types de pédagogie, les relations avec les parents... Un des exemples les plus flagrants est sans doute ce qui s'est passé avec la PMEV (pédagogie de maîtrise à effet vicariant, www.offratel.nc/magui/). De nombreuses discussions ont convaincu certains enseignants de la mettre en œuvre dans leur classe, avant qu'une autre liste de diffusion ne soit créée spécifiquement sur ce thème.

Cela étant, notre but au travers de Cartables.net n'est pas de chercher à modifier les pratiques des enseignants. Nous mettons à leur disposition des outils dont ils se serviront simplement pour leur enseignement, ou avec lesquels ils modifieront un peu leurs pratiques pédagogiques : à eux de choisir !

Nous sommes conscients des difficultés qui existent dans les écoles : manque de formation, manque de matériels, pas de véritable politique d'accès au fournisseur (tarification spécifique, par exemple)... qui freinent l'utilisation de l'informatique et d'Internet à l'école.

C. C. – Que vous ne soyez ni l'institution ni l'offre du privé modifie-t-il considérablement les choses ?

Cartables – Nous n'avons pas les contraintes de l'institution. Nous n'avons pas pour objectif de gagner de l'argent avec notre site (et il nous en coûte même plus que nous le souhaiterions). De ce fait, nous bénéficions de la part de nos collègues d'un grand capital confiance.

Il n'en reste pas moins que notre statut particulier nous rend très vulnérables face à des sociétés qui ont des moyens financiers et techniques autrement plus importants que les nôtres et qui ont bien compris que le marché de l'éducation présente un intérêt certain pour eux.

Mais nous regrettons parfois le silence de l'institution autour de notre travail. ●

façon dont on se situe dans un univers de communication beaucoup plus ouvert qu'il ne l'est actuellement.

Une évolution par rapport à l'édition. Ça rejoint le débat sur les archives. Comment mieux valoriser la réalité des listes et comment les faire sortir des espaces où elles sont ? Comment vont-elles s'intégrer sur quelque chose de plus global dans la communication ? Je n'ai que des questions. ●

Le 30 mai 2001